La Cour-de-Bouée (2)

Au temps des Du Boisguiheneuc

La seigneurie de la Cour-de-Bouée a appartenu pendant plus d'un siècle à une famille dont les membres ont, le plus souvent, habité la maison seigneuriale : les Du Boisguiheneuc, et qui ont professé la religion réformée jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Cette famille était établie à Bouée depuis le XV^e siècle ; elle y possédait le manoir de la Babinais, aujourd'hui disparu, qui se situait à l'emplacement de la ferme de la Cour de la Babinais. Au milieu du XVI^e siècle, pendant que Méry Du Boisguiheneuc était établi à la Babinais, son frère François détenait le domaine de la seigneurie de la Cour-de-Bouée dont la juridiction était aux mains d'Olivier de Lanvaux, seigneur du Matz, à Savenay.

Olivier I Du Boisguiheneuc

Lorsque la réforme protestante commença d'être prêchée en Bretagne, à partir de 1558, à l'initiative de grands seigneurs, en premier lieu François de Coligny, seigneur d'Andelot, époux de Claude de Rieux, baronne de La Roche-Bernard et de la Roche-en-Savenay, les Du Boisguiheneuc embrassèrent la nouvelle religion, notamment Olivier, sieur de la Babinais, fils de Méry. Les protestants étaient tout à fait minoritaires en Bretagne; en 1585, ils furent contraints de se réfugier à La Rochelle. Il ne leur était pas facile de trouver un parti pour se marier, il fallait parfois le chercher dans une autre province où la Réforme avait plus d'adeptes. Olivier Du Boisguiheneuc se maria deux fois, d'abord avec Anne de Lassé, de Saintonge, puis avec Hélène de Culant, une veuve du Poitou.

Il est très vraisemblable que la Cour-de-Bouée fut endommagée pendant les guerres de religion qui sévirent à la fin du XVI° siècle ; les biens des protestants étaient particulièrement visés. Même si Henri IV avait promulgué en 1598 l'édit de Nantes, un édit de tolérance, celle-ci n'habitait guère les esprits. Le clergé catholique ne pouvait accepter que des protestants interviennent un tant soit peu dans les affaires de l'Eglise. Les seigneurs de la Cour-de-Bouée détenaient le droit de nommer le titulaire de la chapellenie de la Clairhaye, desservie dans l'église de Bouée, mais un grand vicaire de l'évêque de Nantes refusa, en 1599, le choix d'Olivier Du Boisguiheneuc.

Celui-ci connut certainement des difficultés financières, car en 1599 il passe un accord avec Zacharie de Sécillon, un gentilhomme de Guérande époux d'une de ses nièces : il lui vend la maison seigneuriale de la Cour-de-Bouée et des dépendances dont deux métairies contre la somme de 6000 livres, mais avec la possibilité de le rembourser et de retrouver son bien pendant une durée de neuf ans, ce qui a lieu en 1605.

Olivier Du Boisguiheneuc fut le « capitaine et gouverneur » du château de Blain, importante citadelle protestante aux mains des Rohan, et il y habitait. Il mourut peu après 1610. Son fils René lui succéda.

René Du Boisguiheneuc

A l'inverse de son père qui n'avait guère habité ses manoirs de Bouée, René Du Boisguiheneuc leur fut fidèle. Mais comme son père, il tenait une charge des plus puissants seigneurs protestants de la Bretagne ; il fut « Maitre et grand vendeur des eaux, bois et forêts de la maison de Rohan ». En 1623, il vivait au manoir de la Babinais. Son épouse, Catherine Bidé, était aussi de famille protestante. Il semble avoir vécu en bonne intelligence avec les gentilshommes catholiques. En 1623, il s'accorde avec le seigneur du Châtelier, Julien Bonamy, qui consent à ce qu'il fasse réédifier la chapelle Sainte-Barbe qui est une dépendance de la Cour-de-Bouée. Il s'agit de la chapelle de l'église Notre-Dame de Bouée qui constitue le bras gauche du transept. Pour que l'espace alloué au banc seigneurial du Châtelier puisse être accru, René Du Boisguiheneuc accepte que la grille qui séparait sa chapelle du chœur soit reculée. En 1631, il assiste au mariage de Renée Bonamy, la fille du seigneur du Châtelier et en 1638 à Savenay au baptême de Jan de Rieux, fils du vicomte de Donges et baron de la Roche-en-Savenay.

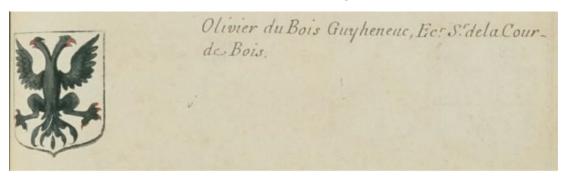
Il fit de la Cour-de-Bouée sa demeure et y mourut le 5 août 1655 ; son corps fut inhumé dans la chapelle de

la Babinais. Son « héritier principal et noble » était son fils Olivier.

Olivier II Du Boisguiheneuc

Il semble avoir toujours vécu à la Cour-de-Bouée et on ne lui connaît aucune fonction. Il était l'époux de Marguerite Lemaistre. Ils ont eu quatre enfants, un fils, Gédéon Samuel, décédé avant ses parents, en 1681, et enterré « au sepulcre de la Babinaye auprès de ses ancestres », et trois filles, Léa, Suzanne et Marguerite. Toute la famille est restée fidèle au protestantisme jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. C'est le pasteur de Blain qui célèbre à la Cour-de-Bouée les mariages des membres de la famille, en 1659 celui de Lydie Du Boisguiheneuc, la sœur d'Olivier, avec François de Goué, en 1674 celui de Jean de Vay, un cousin de la dame de la Cour-de-Bouée, en 1678 celui de Suzanne, l'une des filles de la maison, avec Amaury de Madaillan de Lesparre, en 1680 celui de Léa, la fille aînée, avec Jean Du Boispéan.

Comme tous les nobles bretons, Olivier Du Boisguiheneuc a dû justifier son appartenance au second ordre du royaume, lors de la *réformation de la noblesse*. En 1668, il est reconnu noble d'extraction, au vu des titres qu'il a pu produire. Plus tard, conformément à un édit de 1696, il fit enregistrer ses armes.



Depuis le début du règne de Louis XIV, les mesures visant à dissuader les protestants d'exercer leur religion se multiplient. Le 12 mars 1685, un arrêt du conseil d'état du roi fait défense au seigneur de la Cour-de-Bouée, à son gendre Du Boispéan et à un autre parent de faire chez eux l'exercice de la religion prétendue réformée. Puis en octobre, l'édit de Fontainebleau révoque l'édit de Nantes. : il est interdit aux protestants de s'assembler et leurs ministres doivent se convertir ou s'exiler. Cédant aux pressions, les Du Boisguiheneuc abjurent le protestantisme le 28 décembre 1685 à Bouée.

ARREST DU CONSEIL D'ESTAT,

Qui declare les Sieurs de la Cour de Bonée, de Fleuriais, et) du Bois-Péan, non recevables en leur demande, et) qui pour cet effet leur fait défenses de continuer l'exercice de la Religion Pretendue Ref rmée, dans leurs Maisons de Fiess.

Du douziéme Mars 1685.

Ils paraissent par la suite avoir participé aux cérémonies catholiques. Ainsi, la dernière fille, Marguerite, épouse en l'église de Bouée, le 5 février 1690, un gentilhomme catholique de Guérande, Jérôme Jouan.

Olivier Du Boisguiheneuc meurt le 15 juillet 1698 et il est inhumé dans la chapelle Sainte-Barbe de l'église

de Bouée.

Léa Du Boisguiheneuc

Après son mariage en 1680 avec Jean Du Boispéan, elle a vécu sur les terres de son époux, à Fercé, près de Châteaubriant; elle n'eut qu'un seul enfant qui mourut jeune. Elle n'est revenue s'établir à la Cour-de-Bouée, dont elle avait hérité à la mort de son père, qu'après le décès de son mari, en 1710. Elle est à l'origine d'une institution qui, sous forme d'un bureau de bienfaisance, a perduré jusqu'au XX° siècle. Par testament du 4 mars 1716, elle a légué en faveur des pauvres de Bouée une rente de 500 livres par an. La sensibilité protestante de Léa Du Boisguiheneuc transparaît dans ce testament : les considérations religieuses y tiennent une large place, mais aucune invocation à la Vierge Marie ou aux saints n'y figure, contrairement à la pratique catholique. Cette dame mourut à la Cour-de-Bouée le 9 août 1716 et fut inhumée dans la chapelle Sainte-Barbe.